

# La consultation sur le plan éolien prolongée jusqu'à fin janvier

Les maires jurassiens ont également débattu hier soir à Glovelier de la fiche du plan directeur sur le plan éolien. Le climat a soudainement changé. Le ministre de l'Environnement et de l'Équipement Philippe Receveur était venu faire la pédagogie du plan éolien devant les maires. Avec la ferme intention de défendre ce plan jusqu'à la fin de son mandat. «Il n'y aura pas de prise de position des maires ce soir, déboucher sur une position commune serait trop compliquée», prévenait en préambule le président des maires Joël Vallat. Pour rappel, les représentants des communes ont déjà pu prendre part à des ateliers participatifs dans la phase d'élaboration du plan éolien.

## Mise en garde face aux simulacres de votes

À l'instar de la séance d'information publique qui s'est tenue la semaine dernière à Haute-Sorne, les questions se sont multipliées à



Éolien : les communes sont sous pression.

ARCHIVES ROGER MEIER

l'égard des autorités. «Dans le cadre de la démarche participative qui détient le pouvoir final en cas de désaccord entre la commune et les porteurs du projet?» soulève notamment le maire de Bure Patrick Zumbühl. «Le Gouvernement», répond du tac au tac le ministre Receveur. Ce dernier a mis en garde les élus face aux simulacres de votes qui s'organisent dans les communes dans le cadre de la consultation. «Ce n'est pas de cette

manière-là que ça doit se passer. Je comprends qu'il y a de la pression sur les communes, mais il n'est pas prévu dans ce processus qu'un vote populaire intervienne», souligne le ministre. Le maire du Noirmont Jacques Bassang en appelle pourtant à une consultation populaire dans les Franches-Montagnes, où un fort vent anti-éolien souffle. «C'est là qu'on va et cela apaisera la population», estime Jacques Bassang.

Dans la consultation qui se poursuit, ce sont aux maires et aux exécutifs de s'exprimer pour les communes. Plusieurs maires «démunis» souhaitaient que des représentants de l'Etat se mettent à disposition des communes pour défendre le plan éolien face à leurs citoyens lors d'assemblées ou séances d'informations communales.

Les représentants de l'Etat se sont évertués à démontrer que le mécanisme participatif peut fonctionner. «Au moment de la réalisation des projets la démarche participative va s'accroître», assure le ministre pour rassurer les sceptiques. Sur la gouvernance des projets, Philippe Receveur a indiqué que l'arrivée imprévue d'acteurs extérieurs ne sera plus possible comme ça a été le cas pour les premiers parcs éoliens jurassiens. Les communes ont un rôle à jouer dans la gouvernance d'éventuels parcs. «On ne veut pas se livrer, on veut devenir des acteurs, mais pour cela, il faut nous aider», insiste le ministre. «Il faut des précisions techniques et économiques pour sortir de l'émotionnel dans ce dossier», est d'avis Louis-Joseph Fleury, maire de Courchapoix. Une autre question d'importance vient de Jean-Claude Rossinelli, maire des Genevez : «Qui décidera du lancement d'un projet éolien?». Le conseil communal et non les promoteurs, répond le ministre.

Raphaël Macchi, président du groupe de travail cantonal ad hoc a eu cette affirmation en guise de synthèse : «Nous attendons des acteurs qu'ils prennent leurs responsabilités, qu'ils se mettent à table pour discuter de l'éolien et qu'ils ne s'arrêtent pas à des oppositions systématiques.».

Face aux nombreuses interrogations qui ont encore court du côté des communes. L'AJC a demandé une prolongation du délai de consultation sur le plan éolien jusqu'au 31 janvier prochain. Il courrait initialement jusqu'au 15 décembre. Le représentant du Gouvernement a répondu favorablement à cette demande, en direct. «On sent que le débat est très sensible, mais il s'est déroulé dans la sérénité ce soir», soufflait au final Joël Vallat, président des maires. La fiche sur l'énergie hydraulique et la conception directrice de l'aménagement du territoire ont également fait l'objet de présentation des services de l'État hier soir. Elles ont suscité bien moins de questions, une seule pour la première, aucune pour la seconde.

## Six semaines de plus

elles ont suscité bien moins de questions, une seule pour la première, aucune pour la seconde.

JAC